

Isped

Institut de Santé Publique d'Epidémiologie et de Développement

Université de Bordeaux

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - MCCC

2025 – 2026

Master 2 - SANTE PUBLIQUE

Parcours Epidémiologie

Organisation de l'année

Les enseignements de l'année ou du parcours Epidémiologie sont organisés en 10 Unités d'Enseignement (UE) au sein de 3 Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC).

Organisation des contrôles de connaissances et de compétences - sessions d'examen

Chaque UE fait l'objet d'un contrôle de connaissances et de compétences spécifique. Les UE peuvent être évaluées par :

- Un contrôle continu (CC)
- Un examen terminal
- Un CC + un examen terminal

Le CC peut prendre la forme d'une épreuve orale ou écrite, d'un projet à réaliser seul ou en groupe, d'un rapport écrit à rendre, et/ou d'une présentation orale.

L'examen terminal est sous forme d'examen écrit individuel

Deux sessions d'examen sont organisées par semestre. La première session d'examen (session 1) est organisée pour les UE de chaque semestre à l'issue du semestre concerné. La deuxième session (session 2 ou « de rattrapage ») est organisée pour les UE du premier semestre au plus tard à l'issue du second semestre, et pour les UE du second semestre au plus tard au moment de la soutenance de stage.

Absence aux examens : toute absence à la session 1, même justifiée, renvoie automatiquement à la session 2 ; une absence à la session 2, même justifiée, donne lieu à un « défaillant » sur le relevé de notes. Il n'y a pas d'obligation de proposer une autre session de rattrapage.

Les soutenances de stage ont lieu, au choix, fin juin ou en septembre.

Règles de validation des UE

Pour les UE évaluées par un contrôle continu et un examen terminal, la note finale de l'UE est la moyenne pondérée entre

- La note du CC, et
- La note de l'examen terminal (les pondérations sont indiquées dans le tableau ci-après).

Une UE est validée en session 1 si la note moyenne finale obtenue est supérieure ou égale à 10/20 ou par validation d'acquis. Dans le cas contraire, l'étudiant doit obligatoirement repasser l'UE en session 2.

Toute UE validée avec une note moyenne finale supérieure ou égale à 10/20 est définitivement acquise et capitalisable.

Session 2

Les épreuves de la session 2 peuvent prendre la forme d'un examen oral ou écrit.

Pour les UE évaluées par un CC et un examen terminal, l'étudiant ayant obtenu une note moyenne finale inférieure à 10/20 à la session 1 ne repasse que l'épreuve d'examen terminal. La note retenue pour l'UE à l'issue de la session 2 est la meilleure note entre

- La note de l'examen terminal en session 2, et
- La moyenne pondérée entre la note du CC et la note de l'examen terminal en session 2.

Pour le stage, l'étudiant devra retravailler son mémoire et/ou repasser son oral, en fonction de la décision du jury de soutenance.

Règles de compensation

La compensation se fait au sein de chaque BCC et n'est possible qu'à l'issue de la session 2.

Une UE non validée à l'issue de session 2 peut être compensée par les autres UE du même BCC si la moyenne du BCC est supérieure ou égale à 10/20.

L'UE stage ne rentre pas dans le système de compensation.

Les BCC ne se compensent pas entre eux.

Règles de validation des BCC

Chaque BCC est validé et définitivement acquis si :

- Toutes les UE qui le composent sont validées,
OU
- À l'issue de la session 2, la moyenne des UE qui le composent est supérieure ou égale à 10/20.

Validation du diplôme (Master 2)

La validation de l'année nécessite la validation de chaque BCC indépendamment les uns des autres.

Le diplôme est délivré à la suite de la délibération d'un jury désigné par le directeur du Collège Sciences de la santé, sur délégation du Président de l'université de Bordeaux. Il est composé des responsables du parcours de Master et des UE et se réunit à l'issue de chaque session d'examen.

N° UE	Type UE	Intitulé	Coeff	Modalités d'examen Session 1	ECTS	Responsables	Nombre d'heures de cours étudiant
BBC1 : Concevoir et analyser une étude épidémiologique 21 ECTS, 201,5h							
STA201	UE obligatoire Semestre 3	Bases en biostatistique et informatique	1	Examen terminal	3	K. Leffondré	22h (+ 30h en EAD)
EPI201	UE obligatoire Semestre 3	Conception et analyse des études de cohorte	2	Contrôle continu (2/5) + Examen sur table de 3h (3/5)	6	L. Wittkop	70h
EPI202	UE obligatoire Semestre 3	Conception et analyse des études cas-témoins	2	Contrôle continu (2/5) + Examen sur table de 3h (3/5)	6	K. Leffondré	38,5h
RCL201	UE obligatoire Semestre 3	Conception et analyse des études expérimentales	2	Contrôle continu (2/5) + Examen sur table de 3h (3/5)	6	E. Lhomme	44.5h
BCC2 : Concevoir un système de surveillance et une enquête de terrain, et se spécialiser dans un domaine de la santé publique 9 ECTS, 83h							
PSP201	UE obligatoire Semestre 3	Surveillance et investigation en santé publique	2	Contrôles continus	6	F. Dabis M. Altmann	53h
+1 UE au choix parmi ces 3 :							
EPI 301	UE optionnelle Semestre 4	Domaines spécifiques en épidémiologie	1	Examen terminal	3	E. Lagarde	30h
FSP101	UE optionnelle Semestre 4 (obligatoire pour les étudiants n'ayant pas suivi de M1 en santé publique)	Fondamentaux en Santé Publique	1	Examen terminal (QCM – 1h)	3	S.Mathoulin Pelissier	30h
STA307	UE optionnelle Semestre 4	Analyse de données génomiques	1	Examen sur table de 2H	3	I.Caro D-A Trégouët	30h
BCC3 : Elaborer, justifier, et répondre à une question de recherche 30 ECTS, 48h + 20 semaines							
STG202	UE obligatoire Semestre 3	Synthèse et conception des études épidémiologiques	1	Examen terminal	3	L. Wittkop	39h
STG301	UE obligatoire Semestre 4	Stage	9	Rédaction d'un mémoire + Soutenance orale	27	K. Leffondré L Wittkop	12h + 20 semaines minimum